

PROTOCOLE DE RETOUR DU PUBLIC DANS LES ENCEINTES SPORTIVES

12 janvier 2021



Contexte et perception

Un contexte économique insoutenable pour les enceintes sportives

Depuis le début de la crise sanitaire de l'épidémie Covid-19, les acteurs du spectacle et de l'événementiel sportif voient leur activité fondamentalement remise en cause par les restrictions administratives.

Privées de la quasi-totalité des recettes liées à l'accueil des différentes catégories de publics, les enceintes sportives dans leur ensemble (stades, salles, arénas, hippodromes...) sont dans une situation économique alarmante, accentuée par un fort manque de visibilité quand à une reprise concrète.

Une enquête menée par SPORSORA début décembre 2020 auprès d'un panel de différentes enceintes démontre que ces restrictions ont conduit à une baisse de - 80% à - 100% du chiffre d'affaires par rapport à 2018-2019, sur des activités essentielles à leur modèle économique telles que les hospitalités, le merchandising ou encore la restauration.

À ces restrictions s'ajoute un véritable manque de visibilité sur les scénarios de sortie de crise qui ne font que renforcer l'inquiétude des enceintes sur les saisons à venir, alors que s'engagent dès maintenant de nombreuses renégociations de contrats B2B ou de partenaires majeurs.

C'est la raison pour laquelle les acteurs des enceintes sportives appellent les pouvoirs publics à participer à leurs côtés à la co-construction des scénarios de reprise progressive de leurs activités, en fonction d'indicateurs sanitaires prédéfinis.

Une perception biaisée de la nature et du rôle des enceintes sportives

Les enceintes sportives sont tout, sauf des lieux de rassemblement anarchiques de populations. Leurs exploitants sont tout à fait conscients du contexte sanitaire et des efforts qui doivent être réalisés par chacun. Ils ont développé une expertise professionnelle reconnue dans l'accueil sécurisé du public et ont démontré une capacité à s'adapter à des contextes tout aussi difficiles, notamment après la vague terroriste de 2015.

Les enceintes sportives ne sont pas des lieux de brassage incontrôlé de la population : les spectateurs accueillis suivent des parcours stricts et prédéfinis jusqu'à leurs sièges, en respectant des « secteurs » étanches qui limitent les contacts. Cette réalité peut être accentuée dans le cadre des protocoles sanitaires.

Les enceintes sportives ne sont pas des lieux de regroupements rapprochés : il convient de rappeler que les regroupements rapprochés de supporters ne constituent qu'une infime minorité du public présent dans certaines enceintes et pour certains événements. Des dispositions sanitaires spécifiques peuvent être établies par un travail en amont avec les groupes de supporters, sous le contrôle et la sanction des Préfets. Ce travail a d'ores et déjà fait ses preuves lors des rencontres organisées à partir de l'été 2020.

Les enceintes sportives « fermées » ne sont absolument pas un milieu sans renouvellement de l'air : ces enceintes disposent de centrales de traitement de l'air (CTA) permettant de proposer un air neuf à 100% et d'extraire l'ensemble de l'air ambiant grâce à un volume d'air neuf diffusé, plus important que l'air ambiant.

Les enceintes sportives sont un vecteur positif pour la santé psychologique des Français : alors que l'OMS définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social », les deux derniers aspects sont soumis à rude épreuve depuis l'arrivée de l'épidémie. Les cas de dépression ont doublé en France entre septembre et novembre, un Français sur 5 en souffrant. Pouvoir assister à des événements facteurs de fortes émotions positives est aujourd'hui un vrai besoin dans la société. Une enquête réalisée en juillet dernier par l'IFOP et Weezevent indiquait ainsi que 76% des Français ressentaient un manque vis-à-vis de cette activité.

Les enceintes sportives sont exploitées par des professionnels, responsables des publics accueillis et engagés fortement dans l'application de protocoles sanitaires stricts.



Ambition et grands principes

Notre ambition : construire avec les autorités une nouvelle manière d'accueillir des événements pendant la période transitoire

Notre philosophie :

- Inventer une nouvelle façon de travailler, d'accueillir et de produire un événement, respectueuse de l'ensemble des prescriptions sanitaires appliquées à la population générale et permettant d'accueillir progressivement du public dans un cadre rassurant

Nos principes :

- Des mesures Compréhensibles et d'application facile pour l'ensemble des enceintes, quelque soit leur taille
- Des mesures Rassurantes pour toutes les parties prenantes, intégrant d'importantes marges de sécurité
- Des mesures Évolutives en fonction de critères sanitaires prédéfinis, appréciés au niveau du Département

Un prérequis sur lequel l'ensemble des professionnels du secteur s'accorde :

- En dessous d'une jauge correspondant à minimum 25% de la capacité de l'enceinte, le huis clos sera préférable pour des raisons notamment économiques

Principe de reprise par jauges progressives et évolutives

Critères		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Critère sanitaire de déclenchement		A définir avec les autorités	A définir avec les autorités	A définir avec les autorités	A définir avec les autorités
Plafonds de Jauges autorisés (système par paliers)	< 1 000 pax	60% (600 pax max)	80 %	100%	Retour à la normale
	Entre 1 000 et 5 000 pax	50% (2 600 pax max)	70%	90%	
	> 5 000 pax	30%	50%	70%	
Implantation à respecter systématiquement		1 rang sur 2 1 siège libre entre chaque groupe (6 pax max) Neutralisation des sièges proches des circulations	1 siège libre entre chaque groupe (10 pax max)		
Secteurs/Tribunes ouverts		Tous, avec séparation des flux	Tous, avec séparation des flux	Tous, avec séparation des flux	
Hospitalités (selon calendrier secteur de la restauration)		Debout : 4m2/pax Assis : 6 pax / table	Debout : 2m2/pax Assis : 8 pax/table	Normal	

Exemple de simulation :

- Sport : Basket, Hand...dans une Arena de type Accor Arena (Configuration sans contraintes : 16 450 pax)
- Simulation phase 1 :
 - Positionnement des spectateurs dans 7 secteurs
 - Jauges max par secteur étanche : 1 000 pax
 - Jauge totale en phase 1 : 33% (5402 pax) sur l'ensemble des secteurs



Mesures proposées

Principes généraux

Sectorisation des enceintes

- Un secteur se définit comme « un groupe de spectateurs qui emprunte le même trajet d'entrée et de sortie de l'enceinte, sans croisement significatif avec d'autres populations à ces moments stratégiques de brassage »
- L'enceinte est sectorisée en capitalisant sur sa structure ou en créant des zones matérialisées et séparées physiquement (rubalise, barriérage...)
- Un code couleur (ou autre système reconnaissable) est affecté à chaque secteur
- Le parcours du spectateur se réfèrera toujours à ce code couleur afin d'éviter les phénomènes de regroupement et de brassage

Billetterie :

- Dématérialisation des billets
- Indication des zones couleur, rappel des protocoles sanitaires et engagement à télécharger l'app TousAntiCovid
- Traçabilité nominative des personnes présentes
- Horodatage pour les périodes de couvre-feu si nécessaire

Protocole sanitaire et nettoyage :

- Protocole sanitaire strict : Port du masque, distanciation, gestes barrières, limitations des échanges, faire appel au sens civique et responsabilité
- Protocole de nettoyage renforcé et désinfection réguliers de tous les points de contacts

Formations :

- Procédure de protections sanitaires et conduite à tenir en cas d'alerte diffusées à l'ensemble du personnel et des prestataires
- Référent Covid et « Unité » Covid dédiée: Collecte des informations, veille au respect du protocole sanitaire et gestes barrières, formation des équipes d'organisation, relations avec ARS et ministère

Système de traitement de l'air (enceintes fermées) :

- Renouvellement de l'air garanti avec fonctionnement des centrales de traitement d'air (CTA) en « tout air neuf à 100% » sans reprise d'air dans les pièces et espaces de l'enceinte assurant une ventilation identique aux enceintes ouvertes

Gestion des flux : principe et mesures de séquence entrée

Principe :

Fluidifier les parcours et éviter les phénomènes de croisement, de regroupement et d'engorgement

Mesures :

En amont :

- Communication sur les dispositifs, consignes, gestes barrières et plan d'accès
- Favoriser les arrivées échelonnées en indiquant des tranches horaires pour se présenter au sas d'accueil correspondant à son code couleur.

Sur place : refonte complète des parcours

- Dès son arrivée aux abords de l'enceinte, le public est réparti selon son code couleur (ou équivalent) et orienté vers la zone de pré-filtrage correspondante et un système de sas horaire
- Création de parcours étanches jusqu'aux portes de l'enceinte
- Allongement des files d'attente et du cheminement pour garantir la distanciation (1m entre 2 personnes avec matérialisation au sol)
- Contrôle de sécurité adapté : portiques de sécurité pour éviter les palpations, vidéo protection...
- Installation de distributeurs de gel dans les parcours et contrôle du port du masque

Gestion des flux : exemples concrets séquence entrée

Accor Arena

Plan d'accès aux entrées de l'Accor Arena

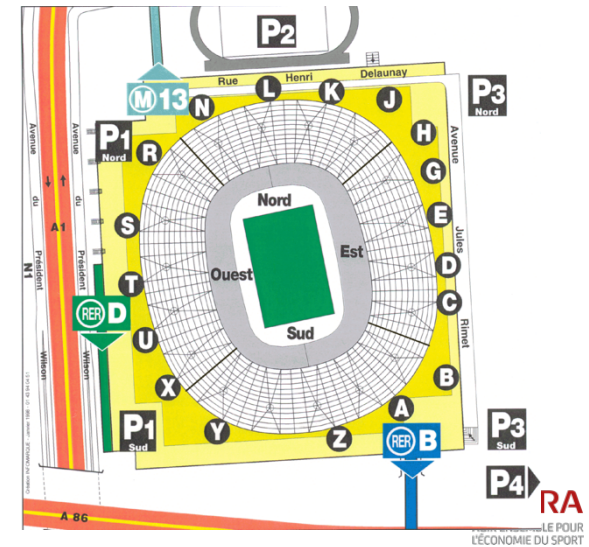


Stade de France



Organisation des flux autour de :

- 18 portes
- 4 secteurs
- 3 niveau de tribunes
- Et des blocs étanches

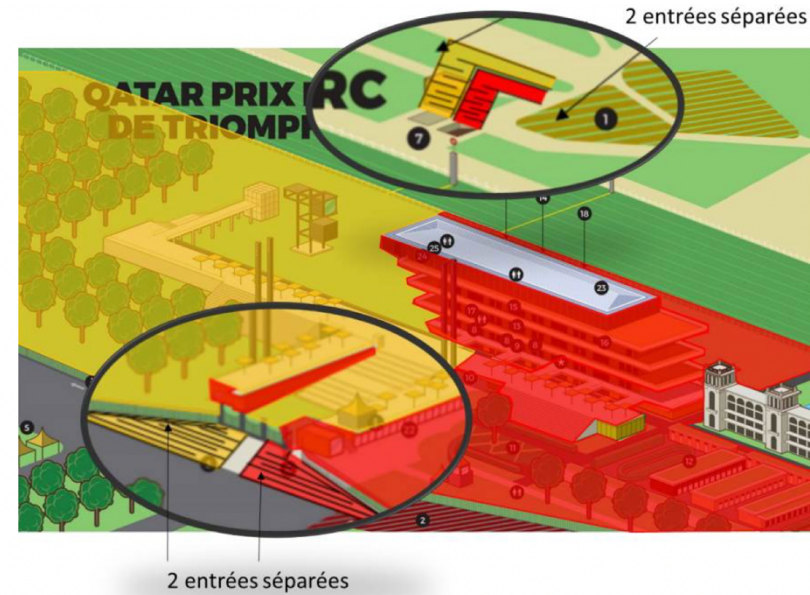


Gestion des flux : exemples concrets séquence entrée

Hippodromes



Barriérage et balisage via potelets, Hippodrome de ParisLongchamp



Segmentation des flux entre grand public et acteurs des courses sur le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe

Halle Carpentier (<5000 places)



Plan de circulation grand public et VIP aux entrées et sorties de la Halle Carpentier

Gestion des flux : principes et mesures dans l'enceinte

Principe :

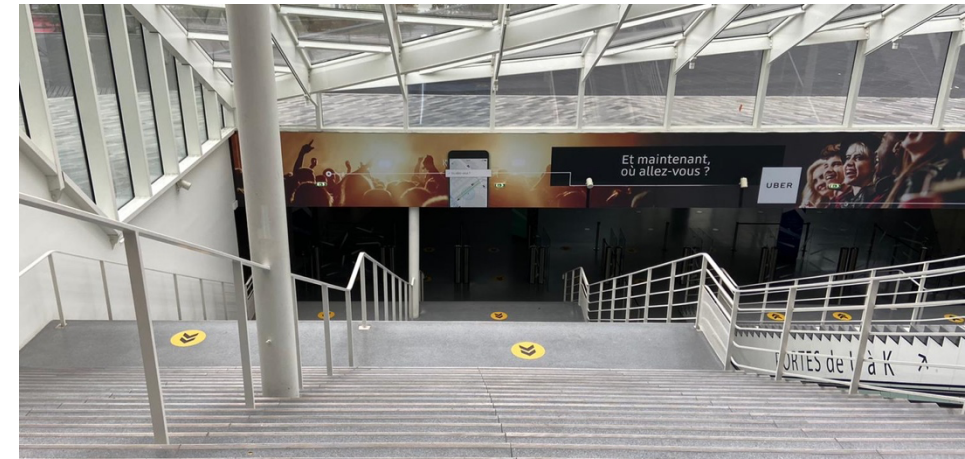
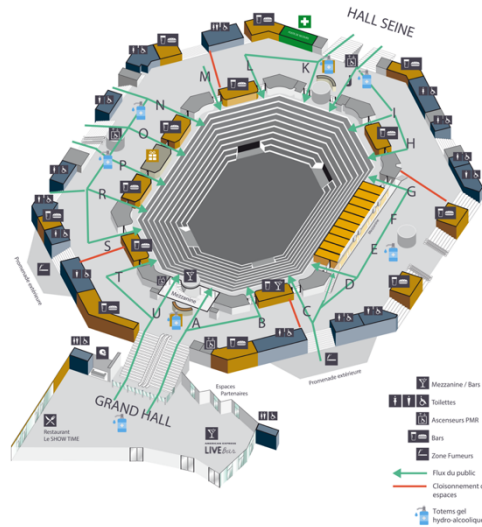
Éviter les phénomènes de regroupement et de brassage de populations

Mesures :

- Entrée dans l'enceinte : chaque flux venant de l'extérieur est relié à une entrée spécifique du bâtiment
- Chaque secteur est parfaitement étanche et dispose de toutes les commodités (toilettes, buvettes)
- Création de couloirs à sens unique pour éviter les croisements
- Système de marquage au sol pour assurer la distanciation
- Création de files d'attente (potelets, marquage au sol...) sur les files d'attente des toilettes, buvettes et merchandising
- Jauge adaptée dans les espaces recevant du public : Zones restauration, Boutiques...
- Le « sans contact » est favorisé partout : restauration (click & collect, service à la place, paiement sans contact...), toilettes (nettoyage après chaque passage), produits dérivés (commande en amont et système de retrait sur place ou livraison à domicile)

Accor Arena

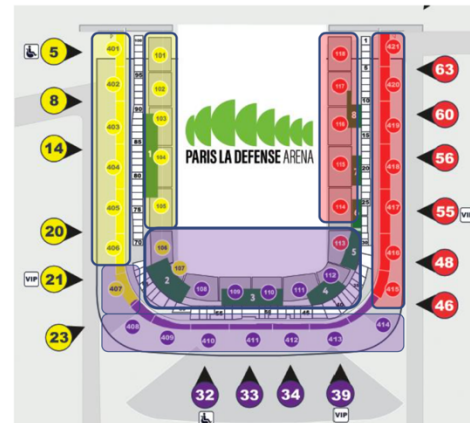
Plan de circulation au sein de l'Accor Arena



Roland-Garros

Paris La Défense Arena

Compartimentage en 6 parties de Paris La Défense Arena

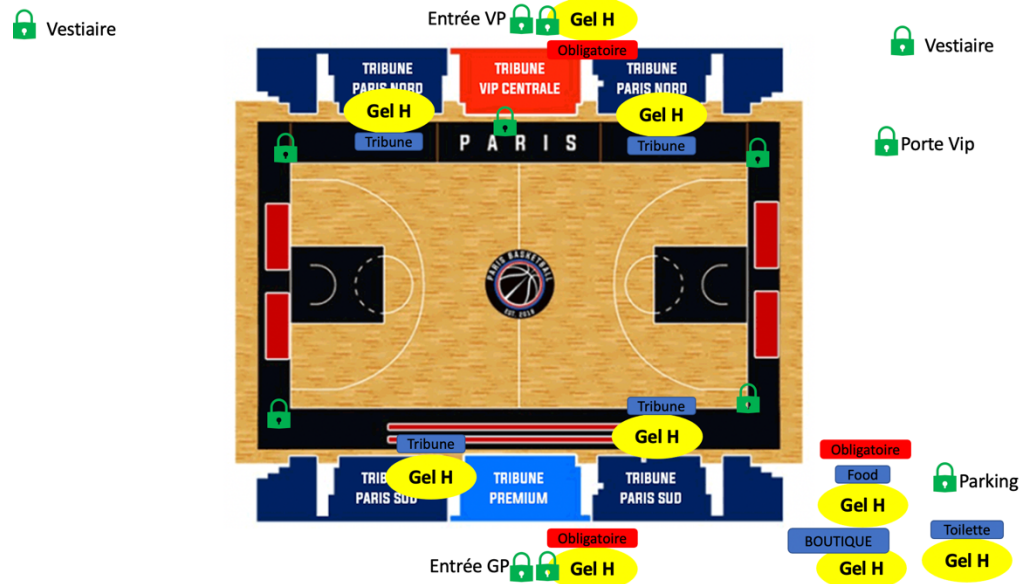


Gestion des flux : exemples concrets dans l'enceinte

Halle Carpentier



Plan de circulation au sein de la Halle Carpentier



Plan d'emplacement des bornes de gel, permettant d'assurer que le public ne se croise aucunement

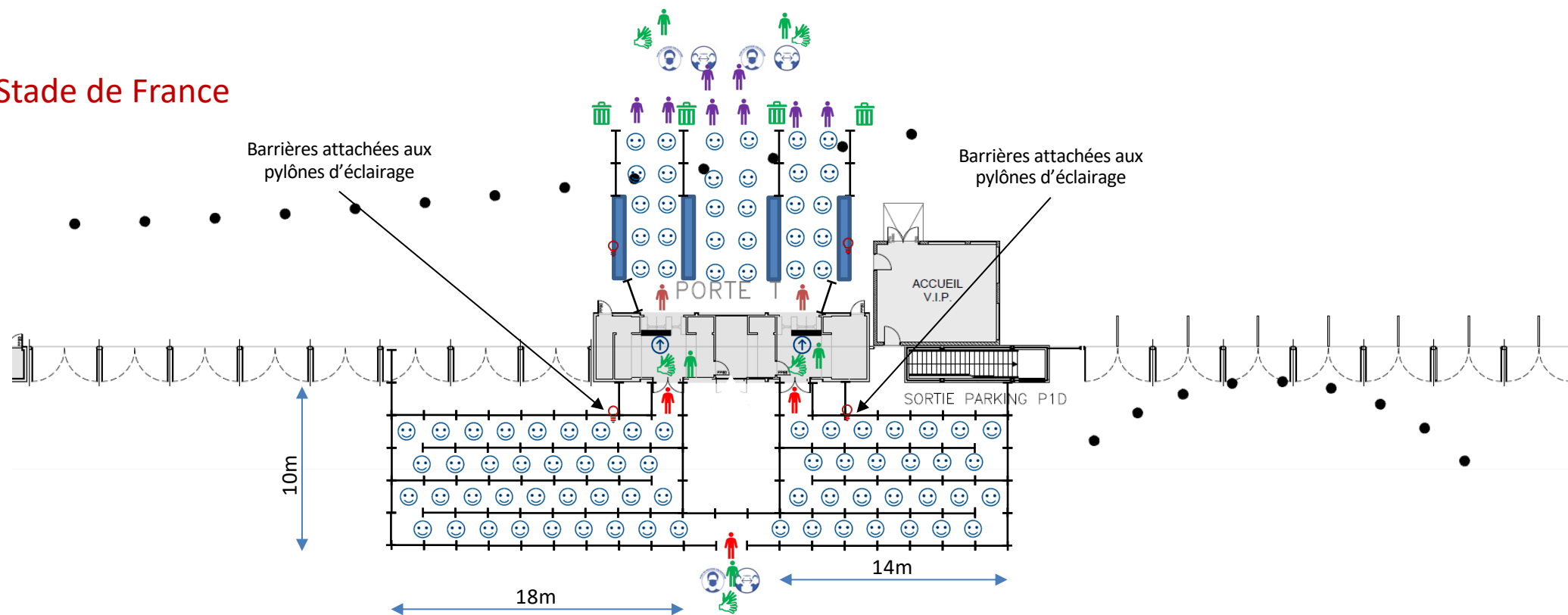
Hippodromes



Dispositifs parieurs sur ParisLongchamp avec un principe de guichet avec file d'attente matérialisée au sol

Gestion des flux : exemples concrets dans l'enceinte

Stade de France

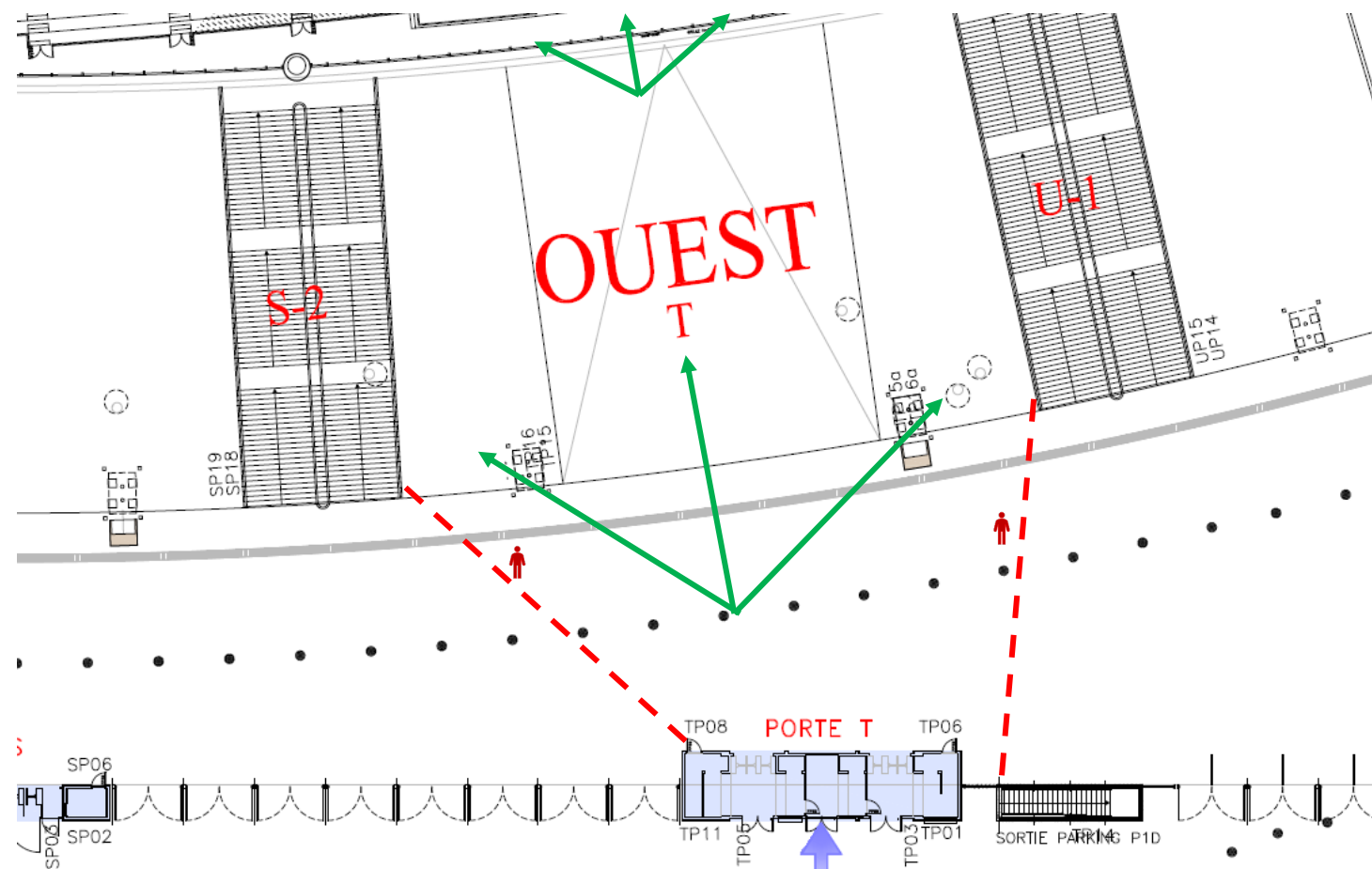


- Préfiltrage
- Contrôle d'accès
- Accréditation
- Distribution Gel

Exemple du dispositif global d'accès à une porte

Gestion des flux : exemples concrets dans l'enceinte

Stade de France



Exemple du dispositif global d'accès en tribune par populations

Gestion des flux : Hospitalités et Loges

Principe :

- Permettre le respect de la distanciation sociale dans des conditions équivalentes aux protocoles applicables à la restauration
- Adapter leur mise en œuvre au contexte particulier des espaces hospitalités des enceintes sportives : salons et loges

Mesures :

- Une réouverture des salons et des loges dans la logique des normes et du calendrier du secteur de la restauration
- L'application du protocole restauration pour la restauration assise : 6 pax maximum par table au premier stade sanitaire, puis 8 pax maximum par table au deuxième stade, avec distanciation d'1m minimum entre les dossiers
- Des règles adaptées aux hospitalités pour intégrer la restauration debout, essentielle en loges : jauge à 4m² par pax au premier stade sanitaire, puis 2m² par pax au deuxième stade

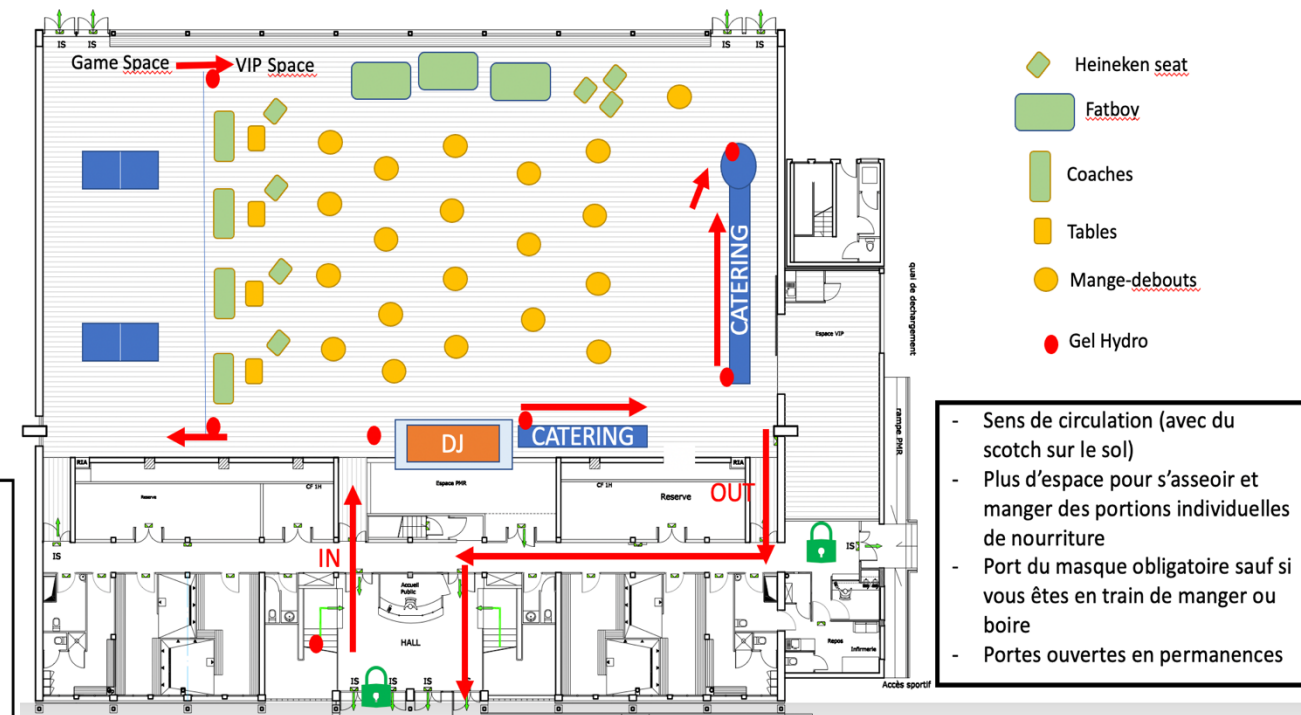
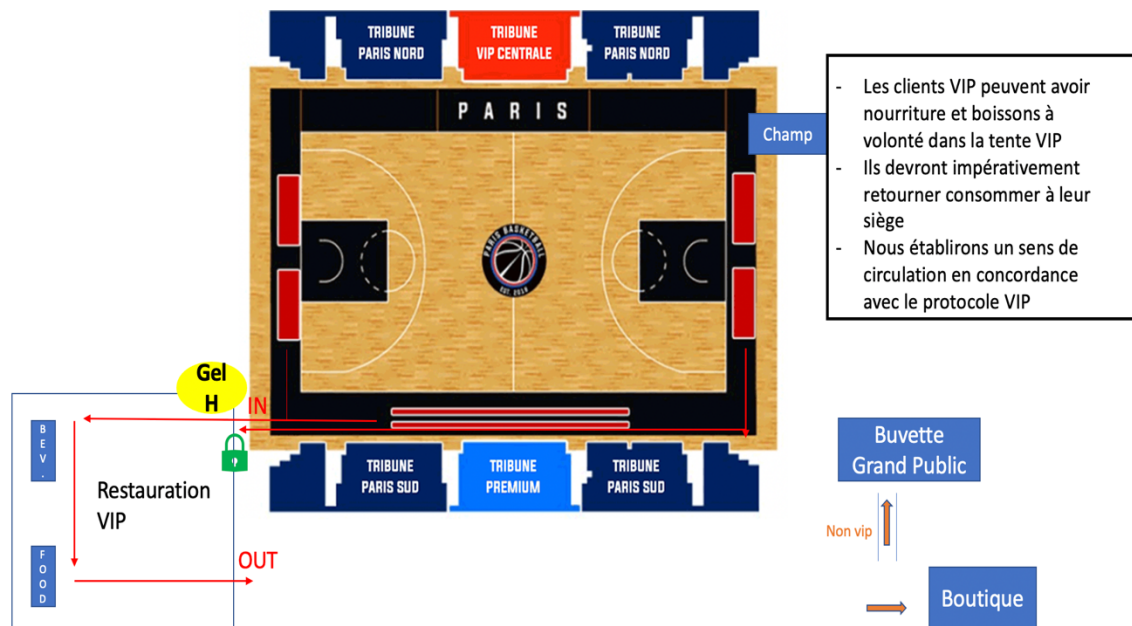
En complément :

- Personnel d'accueil et encadrement formé pour veiller au respect des normes
- Rappel des consignes sanitaires et gestes barrières
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Une gestion des flux en couloir d'accès aux loges et salons via la mise en place de sens de circulations et des accès dédiés ne croisant pas d'autres populations

Gestion des flux : Exemples concrets des accès hospitalités et loges

Halle Carpentier

Expérience VIP durant la rencontre



Réceptif VIP d'après-match

Gestion des flux : principe et mesures de séquence sortie

Principe :

Éviter les phénomènes de regroupement et d'engorgement dans et en dehors des enceintes

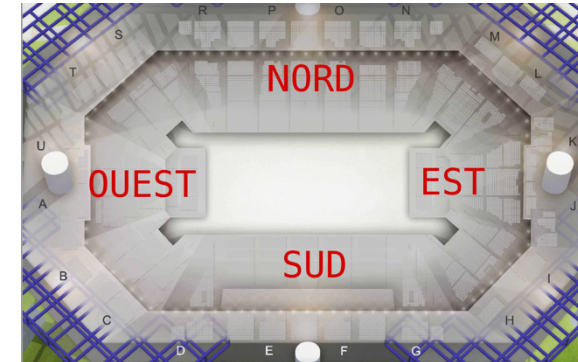
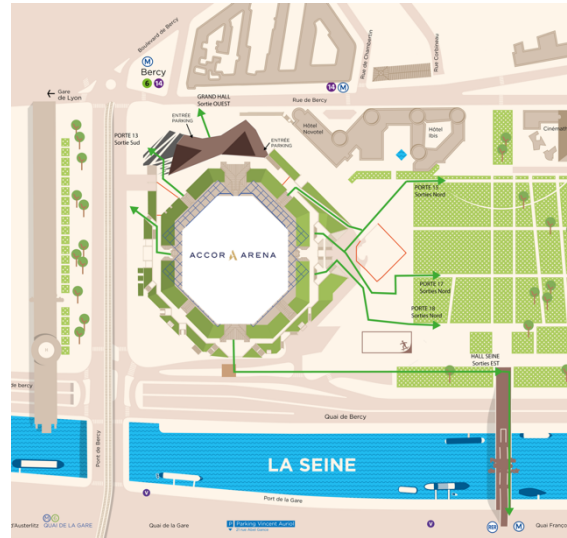
Mesures :

- Séquencer les sorties de l'enceinte par secteur de tribune (message du speaker invitant les spectateurs à se lever par tribunes)
- Répartir les flux sur le maximum de portes et acheminement vers les différents accès de transports en commun selon un principe « d'éclatement » des flux
- Coordination étroite avec les services de transports pour maximiser l'offre sur la séquence de sortie

Gestion des flux : exemples concrets de séquence sortie

Accor Arena

Sortie organisée par secteurs



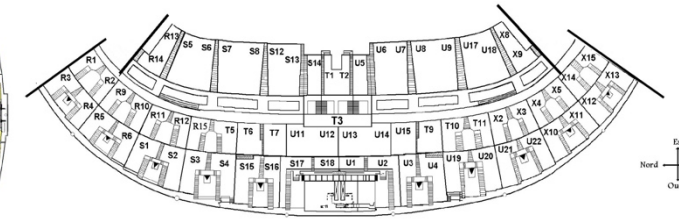
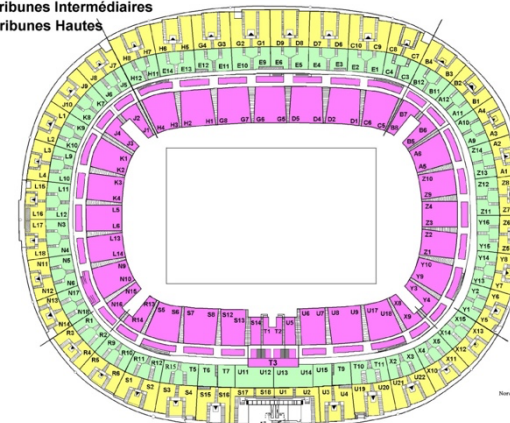
Stade de France

Sortie organisée par secteurs, niveaux de tribunes, blocs et portes

■ Secteur Nord
■ Secteur Est
■ Secteur Ouest
■ Secteur Sud



■ Tribunes Basses
■ Tribunes Intermédiaires
■ Tribunes Hautes



Annexes

Qui sont les auteurs de cette note ?

Le Sport représente un enjeu social et sociétal majeur et un moteur de croissance de l'économie. Conscients de leur responsabilité, les Acteurs de l'économie du Sport ont créé, dès 1994, **SPORSORA**, une association interprofessionnelle au service de l'intérêt général.

SPORSORA est l'organisation référente pour PENSER et INFLUENCER le DÉVELOPPEMENT de l'économie du sport, grâce à :

- **UNE CONVERGENCE D'EXPERTISES** pour décrypter les grandes tendances de l'économie du sport et les enjeux du sport de demain, pour comprendre les opportunités d'un écosystème en pleine transformation.
- **L'INFLUENCE D'UN COLLECTIF** pour promouvoir les intérêts de ses membres et porter notre vision d'une économie du sport responsable et durable.
- **UN RÉSEAU ENGAGÉ ET CONNECTÉ** pour fédérer des membres pluridisciplinaires à travers des opérations à forte valeur ajoutée et grâce à l'interconnexion d'hommes et de femmes influents dans l'univers du sport en France et à l'international.

SPORSORA regroupe aujourd'hui plus de 230 acteurs et 1200 personnes de l'écosystème du Sport (annonceurs, agences, détenteurs de droits, collectivités, médias, enceintes sportives, instituts d'études et de formation).

Le **collège des enceintes sportives et culturelles**, piloté par Nicolas Dupeux (directeur général de l'Accor Arena) est à l'origine de cette note. Il compte une quinzaine de membres à la fois détenteurs et opérateurs d'enceintes ou de lieux pouvant accueillir des compétitions sportives (Accor Arena, Stade de France, Paris La Défense Arena, Allianz Riviera, Viparis, Disneyland Paris...) mais aussi des détenteurs de droits sportifs organisateurs d'événements possédant leur propre enceinte pérenne (FFTennis, Le Trot, France Galop...).

Se sont aussi associés à cette démarche certains membres du **collège des détenteurs de droits de SPORSORA** en signant une lettre commune adressée le 8 décembre 2020 au Président de la République, au Premier Ministre, à la Ministre déléguée en charge des Sports et à la DIGES: FF Badminton, FF Basket-Ball, FF Rugby, Formula E, Hurricane (FISE), LNB, LNHB, Paris Basketball, Paris FC et Urban Soccer.

Lettre adressée au Président de la République, le 8 décembre 2020

Depuis le début de la crise sanitaire de l'épidémie Covid-19, les acteurs du spectacle sportif voient leur activité fondamentalement remise en cause par les restrictions administratives. Premiers fermés, ils devraient aussi faire partie des derniers à retrouver des conditions d'exercice normales.

Privées de la quasi-totalité des recettes liées à l'accueil des différentes catégories de publics, les enceintes sportives (stades, salles, arenas, hippodromes...) sont dans une situation économique alarmante, sans perspective de reprise crédible. Des pans entiers de leur activité subissent depuis le mois de mars dernier une quasi-disparition de leurs chiffres d'affaires. Après une enquête menée auprès de signataires de la présente, la baisse s'établit entre -80% et -100% sur les hospitalités, le merchandising ou encore la restauration par rapport à 2018-2019. La pérennité des entreprises gestionnaires de ces enceintes est désormais remise en cause à court ou moyen terme.

À ces restrictions justifiées par des impératifs de santé publique, s'ajoute de façon beaucoup moins compréhensible un véritable manque de visibilité donnée aux acteurs sur les scénarios de sortie de crise et qui ne font que renforcer l'inquiétude des enceintes sur les saisons à venir, alors que s'engagent dès aujourd'hui de nombreuses renégociations des contrats B2B ou de partenaires majeurs.

Acteurs engagés et responsables, les enceintes sportives ont développé des savoir-faire uniques pour l'accueil et la sécurité de leur public. Ces derniers mois leur ont donné l'occasion de travailler en liaison étroite avec les organisateurs sportifs pour développer des protocoles sanitaires particulièrement adaptés à l'enjeu, tout en faisant la démonstration de leur crédibilité pour les faire appliquer par toutes les parties prenantes. Les enceintes fermées ont en outre développé des mesures spécifiques de traitement de l'air et sont tout autant capables d'accueillir du public dans d'excellentes conditions que les théâtres ou les cinémas.

Afin d'éviter une débâcle économique sans précédent qui aurait des conséquences à long terme pour le sport français, le collectif signataire ci-dessous, fédéré par SPORSORA **appelle à la réouverture au public encadrée, territorialisée par département, sur un principe de jauges proportionnelles** à la capacité d'accueil, à la même date que les salles de spectacles et les différents lieux culturels.

Plus précisément et pour répondre à l'absence de visibilité donnée aux acteurs, nous appelons à un retour progressif des spectateurs dans les conditions suivantes :

- **Dès maintenant, constitution d'une cellule de travail conjointe avec les organisateurs sportifs, le Ministère des Sports et les acteurs de la santé destinée à co-construire les scénarios et protocoles de reprise des activités du spectacle sportif, sur la base d'indicateurs sanitaires pré-définis.** Cette cellule permettra aux parties prenantes de bénéficier de la lisibilité nécessaire à leurs activités, tout en permettant d'adapter les dispositifs à l'évolution de la crise sanitaire, département par département. Elle aura vocation à interrompre ses travaux une fois la situation totalement revenue à la normale ;

- **à partir du 15 décembre 2020, sous réserve des indicateurs sanitaires des départements concernés, possibilité d'accueillir du grand public dans la limite de 25% de la capacité d'accueil** des différentes enceintes, sur la base de protocoles sanitaires stricts à définir et à valider par les autorités nationales et locales avec un accent mis sur la gestion des flux en séquence d'entrée et de sortie pour éviter tout effet de rassemblement autour des sites;

- **à partir du 20 janvier 2021, augmentation graduelle de la jauge d'accueil des spectateurs et de leurs conditions d'accueil** en fonction de la situation sanitaire des différents départements concernés, incluant un ajustement des protocoles sanitaires applicables aux activités de restauration et d'hospitalités, à l'instar des mesures prises pour les cafés/ restaurants.

Par ce courrier, les enceintes sportives et de spectacle dans leur ensemble assurent de leur sincère volonté de collaboration avec les pouvoirs publics et se tiennent à leur entière disposition dans l'optique d'un retour encadré et progressif du public.

Se sont joints à la volonté des enceintes sportives d'autres membres de SPORSORA, détenteurs de droits sportifs ou organisateurs d'événements qui possèdent des lieux d'accueil de public lors de leurs événements et sont donc soumis aux mêmes enjeux.

Dans un souci d'efficacité et de non-multiplication des interlocuteurs, SPORSORA se tient à votre disposition pour coordonner la relation avec ces différents acteurs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre respectueuse et meilleure considération.

Contacts

- Yanis Lahmeri, Chargé de mission relations institutionnelles et internationales SPORSORA

yanis.lahmeri@sporsora.com

09 72 64 82 13

06 28 02 14 48

- Magali Tézenas du Montcel, Déléguée Générale SPORSORA

magali.tezenas@sporsora.com

- Nicolas Dupeux, Directeur général de l'Accor Arena et pilote du collège des enceintes de SPORSORA

ndupeux@accorarena.com